

Pourquoi participer ?

La conformité est devenue un sujet clé pour les acteurs de l'Industrie Financière !

Le poids que représentent les obligations de conformité peut être interprété en termes de coût : coût de la veille réglementaire, coût de l'organisation à mettre en place (pour se mettre en conformité, pour former, pour contrôler), coût lié aux sanctions...

Mais la conformité peut également être perçue comme étant une source d'opportunité pour l'entreprise : choix stratégiques, remise en cause organisationnelle (revue des processus...), élévation du niveau de culture de la compliance, avantage concurrentiels durables, image auprès du public...

C'est à se demander dans quelle mesure la conformité peut devenir un facteur de performance !

Alors, contrainte absolue ou source d'opportunité pour les institutions financières ?

Durant ces 2 jours, à travers une alternance d'exposés et de débats sur des thèmes définis en étroite collaboration avec les intervenants, Arrow Institute vous propose d'aborder les thèmes suivants :

- ▶ Les impacts de la régulation financière sur la place européenne
- ▶ La mise en œuvre du recensement des risques de conformité potentiels
- ▶ La prise en compte des risques croissants de non-conformité
- ▶ La maîtrise de la non-conformité résiduelle
- ▶ L'évolution des outils de la conformité (évaluation, reporting...)
- ▶ L'accompagnement au changement et la formation du personnel
- ▶ La Conformité et la Gouvernance
- ▶ La Convergence entre LAB et lutte anti-fraude
- ▶ La responsabilité pénale des entreprises et de leurs collaborateurs

Public concerné

Au sein de l'ensemble des métiers de l'industrie financière (Banque de détail, BFI, Asset Management, Banque Privée, Services aux Investisseurs, Assurance...) :

- ▶ Responsables de la conformité / Compliance officers
- ▶ Déontologues
- ▶ Responsables LAB/LCFT
- ▶ RCCI, RCSI
- ▶ Responsable des risques / Risk managers
- ▶ Responsables juridiques
- ▶ Responsables du contrôle interne
- ▶ Responsables des contrôles permanents

Méthode de travail

- ▶ Documentation remise à chaque participant au début de la formation
- ▶ Présentations définies en étroite collaboration avec les intervenants pour répondre aux attentes les plus exigeantes
- ▶ Alternance d'exposés et de débats garantissant une véritable interactivité
- ▶ Des pauses permettent des contacts privilégiés avec les intervenants

Objectifs pédagogiques

- ▶ Comprendre les impacts de la régulation financière sur la place européenne
- ▶ Appréhender la démarche de recensement des risques de conformité potentiels
- ▶ Maîtriser la prise en compte des risques croissants de non-conformité
- ▶ Evaluer la non-conformité résiduelle
- ▶ Optimiser l'utilisation des outils de la conformité (évaluation, reporting...)
- ▶ Appréhender l'accompagnement au changement et formation du personnel
- ▶ Maîtriser les responsabilités pénales des entreprises et de leurs collaborateurs (benchmark des sanctions)

CONFORMITÉ, CONTRÔLE INTERNE ET RÉGULATION

CONTRAINTE ABSOLUE OU SOURCE D'OPPORTUNITÉ POUR LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES ?

- > Quels impacts de la régulation financière sur la place européenne ?
- > Quelle mise en œuvre du recensement des risques de conformité potentiels ?
- > Comment maîtriser la non-conformité résiduelle ?
- > Quelle évolution des outils de la conformité (évaluation, reporting...)?
- > Comment accompagner au changement et former le personnel ?
- > Conformité et Système d'Information
- > Convergence entre LAB et lutte anti-fraude
- > «UK Bribery Act», du texte à son application

Sébastien de Brouwer
Fédération Bancaire Européenne

Stéphanie Hubert
AMAFI

Laurent Caron
Cabinet Caron

Olivier Goffard
Euroclear

Chantal Cutajar
Université Robert Schuman
(Strasbourg III)
GRASCO

Rodolphe Andrieu d'Iray
Crédit Agricole Private Banking

Chandara Ok
TF Bank

Rony Gamiette
Rogam Consulting

Guillaume Berruyer
JeantetAssociés AARPI

A propos d'Arrow Institute

Arrow Institute est le pôle formation, événementiel et publication d'Arrow Group.

L'approche 360° d'Arrow Group permet de nous positionner comme un acteur majeur appréhendant toutes les facettes de l'industrie financière.

Partageant l'actualité des Banques, Compagnies d'Assurance, Sociétés de Gestion d'Actifs et autres Institutions Financières depuis maintenant 7 ans, nous les accompagnons dans leur développement global et celui de leurs équipes

Nos conférences, séminaires et ateliers offrent un espace unique pour développer de nouvelles compétences, partager des connaissances et débattre sur des problématiques d'actualité.

Chaque événement organisé par Arrow Institute apporte une analyse objective et impartiale sur chaque sujet traité, autre raison essentielle pour laquelle les cadres dirigeants et managers participent à nos événements.

Eligible au DJF

Numéro de déclaration d'activité
11 92 19327 92



Jeudi 28 et vendredi 29 mars 2013
Paris - hôtel Lutétia

JEUDI 28 MARS 2013

08:30 Accueil des participants

09:00 **Impacts de la régulation financière sur la place européenne – Point de vue et travaux de la Fédération Bancaire Européenne**

- > Les grandes réformes au niveau européen (Bale 3, rapport Liikanen sur la structure des banques, l'Union Bancaire, ...)
- > La projet de 4^{ème} directive en matière de lutte contre le blanchiment
- > Le projet de règlement relatif à la protection des données à caractère personnel
- > Autres : FATCA, sanctions financières, ...

Sébastien de Brouwer, Retail Financial services, Legal, Economic and Social Affairs • **Executive Director, Fédération Bancaire Européenne**

10:00 **Quel positionnement de la conformité dans les organisations des établissements financiers?**
Stéphanie Hubert, Directeur de la Conformité • **AMAFI - Association française des marchés financiers**

11:00 Pause-café

11:30 **Les systèmes d'information : une brique essentielle des dispositifs de Conformité**
> Les différentes autorités de tutelle et/ou de régulation poussent à une augmentation du niveau de conformité des systèmes d'information
> Quel impact opérationnel et juridique ?
> Quels contrôles sur place ou sur pièce de la part des autorités – Comment s'y préparer ?
Laurent Caron, Avocat au barreau de Paris • **Cabinet Caron**

12:30 Déjeuner

14:00 **Comment donner à sa Direction le confort que les risques juridiques sont adéquatement gérés : une illustration**
> Méthodologie d'analyse des risques juridiques inhérents
> Registre des risques juridiques
> Cartographie(s) des risques juridiques
> Application des principes d'amélioration continue
Olivier Goffard, Head of Group Compliance • **Euroclear**

15:00 **Contrôle Périodique, Contrôle Permanent : Différence et synergies**
Rony Gamiette, Consultant – ancien Directeur de la conformité et du contrôle interne • **Rogam Consulting**

16:00 Pause-café

16:30 **Le «UK Bribery Act», du texte à son application : un défi en six principes**
> Adoption de procédures proportionnées aux risques et à la nature de l'entreprise
> Implication personnelle du management dans la lutte anti-corruption
> Analyse des risques de corruption
> Programme de formation
> Actualisation des procédures
> Audit des procédures adoptées
Chantal Cutajar, Maître de Conférences à la Faculté de droit, des sciences politiques et de gestion • **Responsable du GRASCO (Groupe de Recherches Actions Sur la Criminalité Organisée) - Professeur - Université de Strasbourg**

17:30 Fin du premier jour

VENDREDI 29 MARS 2013

08:30 Accueil des participants

09:00 **De la cartographie des risques au reporting**

- > Quels sont les outils à mettre en place pour le pilotage des risques et de la conformité ?
 - > Comment formaliser l'existant : Une tâche chronophage
 - > Best practices des méthodes et outils
- Rony Gamiette*, Consultant – ancien Directeur de la conformité et du contrôle interne • **Rogam Consulting**

10:00 **Focus sur les outils de conformité et de risques : Panorama du point de vue de l'utilisateur**
Les outils issus de la gestion des risques (risques opérationnels)
> Les outils issus de la lutte anti blanchiment / anti-fraude et du traitement des données
> Les outils axés sur le suivi des missions de contrôle (contrôles permanents et périodiques)
> Evolutions des outils risques-conformité
> Comment réussir l'implémentation d'outils : points d'attention et conditions du succès
Chandara Ok, Responsable de la filière risques • **TF Bank**

11:00 Pause café

11:30 **Mener la convergence entre la lutte anti blanchiment et la lutte anti-fraude**
> Les textes : deux natures de délit qui, avec la 3^{ème} directive, se confondent
> Une même nécessité de KYC et d'actions préventives
> Une même recherche d'opérations atypiques
> Des outils communs et au minimum partagés
> Un organigramme simplifié de la LAB et la lutte anti-fraude : source d'efficacité et d'économies à terme
Chandara Ok, Responsable de la filière risques • **TF Bank**

12:45 Déjeuner

14:15 **Comment mettre en place un reporting adapté ?**
> Formalisation des reportings
> Périodicité
> Rôles et responsabilités des acteurs
> Quel pilotage mettre en oeuvre ?
Annick Charpentier, Compliance Controller • Global Compliance (CPL) • **Crédit Agricole Corporate & Investment Bank**

15:30 **Jusqu'à où la responsabilité du Compliance Officer peut-elle être engagée ?**
> Les domaines de compétence et les risques encourus
> Exemples de sanctions encourues voire prononcées
Guillaume Berruyer, Avocat associé/Partner • **JeanetAssociés AARPI**

16:00 Fin de la conférence

Pour plus d'informations, contactez-nous :
Tél. : +33 (0)1 44 94 92 50 - E-mail : institute@arrow-group.eu